



Accueil > Le Bulletin officiel > 2011 > spécial n°8 du 13 octobre 2011

## Bulletin officiel spécial n°8 du 13 octobre 2011

### Enseignement spécifique de littérature de la série littéraire - classe terminale

NOR : MENE1119471A  
arrêté du 12-7-2011 - J.O. du 20-9-2011  
MEN - DGESCO A3-1

Vu code de l'éducation ; arrêté du 27-1-2010 modifié ; avis du CSE du 9-6-2011

**Article 1** - Le programme de l'enseignement de littérature en classe terminale de la série littéraire est fixé conformément à l'annexe du présent arrêté.

**Article 2** - Les dispositions du présent arrêté entrent en application à la rentrée de l'année scolaire 2012-2013.

**Article 3** - L'arrêté du 20 juillet 2001 fixant le programme de l'enseignement de littérature en classe terminale de la série littéraire est abrogé à compter de la rentrée de l'année scolaire 2012-2013.

**Article 4** - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 12 juillet 2011

Pour le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative  
et par délégation,  
Le directeur général de l'enseignement scolaire,  
Jean-Michel Blanquer

#### Annexe Programme de l'enseignement spécifique de littérature Classe terminale de la série L

##### Préambule

###### Finalités

Au cœur de la série L, l'enseignement de littérature en terminale a pour finalité d'enrichir et de consolider une culture littéraire et humaniste, ouverte sur les problématiques du monde contemporain.

Cet enseignement prolonge, en les spécialisant, les objets d'étude des classes de seconde et première. Il contribue également à préparer les élèves à des études supérieures dans divers secteurs disciplinaires du champ des lettres et sciences humaines et à développer chez eux des compétences indispensables à la formation de l'homme et du citoyen. Dans un esprit de continuité avec l'enseignement d'exploration « Littérature et société » proposé en classe de seconde, il vise à :

- diversifier les approches du texte littéraire ;
- enrichir le dialogue de la littérature avec d'autres langages artistiques et d'autres disciplines ;
- former des lecteurs avertis, informés et curieux, capables de prolonger et d'approfondir les acquis scolaires par des réflexions et des lectures personnelles ;
- développer le jugement, l'esprit critique et l'autonomie des élèves ;
- explorer des problématiques liées à la place de la littérature dans la société contemporaine et donner un aperçu de la variété des secteurs professionnels auxquels les études littéraires donnent accès.

###### Compétences générales

Les connaissances et les capacités visées par cet enseignement sont celles que l'on peut attendre aujourd'hui de jeunes gens formés dans la voie littéraire. Elles s'inscrivent dans un cadre plus général, celui des compétences auxquelles contribue l'ensemble de la formation en lettres reçue au lycée et qui peuvent se définir de la manière suivante :

- Connaissance d'œuvres littéraires et artistiques variées :
  - . capacité à lire et à enrichir sa culture de manière autonome et personnelle,
  - . capacité à mobiliser ses connaissances à des fins d'analyse, d'interprétation et de comparaison,
  - . capacité à développer son esprit de finesse et d'analogie pour apprécier les œuvres ;
- Acquisition des repères nécessaires à la compréhension des œuvres littéraires dans leur contexte esthétique, culturel, et social :
  - . capacité à situer les œuvres par rapport à ces courants littéraires et artistiques,
  - . capacité à identifier des formes, des traits de style, des phénomènes de reprise ou de variation permettant d'entrer dans le dialogue qu'entretiennent les œuvres entre elles,
  - . capacité à construire des repères pour comprendre la portée d'une œuvre dans son époque et en approfondir l'interprétation ;

- Développement d'une approche interdisciplinaire des productions humaines :
    - . capacité à ordonner et à mobiliser une culture générale mettant en jeu des savoirs divers et un esprit d'ouverture,
    - . capacité à mettre en perspective les œuvres du passé et du présent et à porter sur elles un jugement instruit ;
  - Connaissance de différents langages et formes d'expression artistique, notamment ceux de l'image fixe ou animée :
    - . capacité à établir des relations entre des œuvres relevant de différents arts,
    - . capacité à entrer dans les structures d'un imaginaire et dans un processus de création,
    - . capacité à développer sa propre imagination et son inventivité ;
  - Connaissance de différents médias, entendus comme moyens d'accès à l'information, à la documentation et au savoir :
    - . capacité à se documenter de manière pertinente, autonome et responsable,
    - . aptitude à tenir compte, dans l'interprétation des textes, de la nature des supports de communication utilisés,
    - . capacité à sélectionner et à hiérarchiser les informations pour les mettre au service de la connaissance, de l'argumentation et de la communication,
    - . capacité à synthétiser l'information et à la transposer dans des contextes nouveaux ;
  - Connaissance approfondie de la langue et de ses usages, exercée par l'étude et par la pratique de diverses formes d'expression :
    - . aptitude à s'exprimer avec aisance et de manière nuancée, précise et convaincante, à l'écrit comme à l'oral,
    - . capacité à formuler et à justifier ses goûts et ses opinions,
    - . capacité à mettre en forme et à exposer ses travaux.
- L'acquisition de ces connaissances et de ces capacités va de pair avec des attitudes intellectuelles qui se caractérisent par la curiosité, le goût pour la recherche, l'ouverture d'esprit, l'aptitude à l'échange, l'intérêt pour la relation humaine, l'appropriation personnelle des savoirs et la créativité : autant d'attitudes indispensables à une approche fine et nuancée des œuvres littéraires et des productions humaines en général.

### Mise en œuvre et démarches

La mise en œuvre de l'enseignement de littérature en classe terminale s'inscrit dans la continuité des activités et des méthodes pratiquées durant les premières années de lycée. Le choix de limiter le programme à deux domaines d'étude autorise le professeur à organiser avec souplesse, dans le cadre de sa liberté pédagogique, des séquences d'enseignement fondées sur une problématique littéraire cohérente, permettant aux élèves d'envisager des prolongements et des approfondissements. Pour cela, le professeur veille notamment à :

- proposer des lectures variées selon les formes déjà connues des élèves (lecture analytique, lecture cursive, lectures complémentaires en correspondance) ;
- diversifier les situations d'expression écrite et orale, sans se limiter à celles qui permettront d'évaluer les élèves à l'examen de fin d'année ;
- poursuivre le travail sur la langue pour permettre une approche fine, nuancée et rigoureuse des textes et des œuvres ;
- encourager l'exploitation de toute la palette des ressources documentaires et numériques, en développant notamment des projets en partenariat avec le professeur documentaliste ;
- créer des liens avec les travaux effectués dans d'autres disciplines, en se rapprochant en particulier des professeurs de langues vivantes et de philosophie.

## Programme

### Présentation

Le programme de terminale explore des questions essentielles à la compréhension des œuvres et du phénomène de création littéraire.

D'une part, il engage les élèves à réfléchir aux liens particuliers qui unissent les œuvres entre elles, qu'elles appartiennent au seul champ de la littérature ou qu'elles associent plusieurs modes d'expression artistique ; d'autre part, il les incite à développer des connaissances sur les contextes de production et de réception des œuvres.

En attirant l'attention des élèves sur l'ensemble du processus de création, on leur fait appréhender l'œuvre littéraire comme une dynamique complexe, ancrée dans une réalité humaine et sociale, passée ou contemporaine, et l'on favorise sa mise en perspective au sein du débat culturel, social ou politique.

Le programme fixe deux domaines d'étude choisis pour l'amplitude et la variété des champs d'investigation qu'ils autorisent. Toutefois, il n'est pas demandé de traiter ces deux domaines dans la totalité des perspectives qu'ils offrent.

Un programme limitatif d'œuvres, en lien avec chaque domaine d'étude, fait l'objet d'une publication au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative : il est renouvelé par moitié tous les ans et constitue un ancrage à la réflexion sur le domaine étudié - sans pour autant limiter l'espace des connaissances possibles à faire acquérir aux élèves. Un bref texte d'orientation explicitera la perspective choisie et le périmètre de l'étude. Il pourra comporter quelques recommandations de lectures complémentaires.

### Domaines d'étude

#### 1. Littérature et langages de l'image

##### Le dialogue entre les œuvres

Le domaine d'étude « Littérature et langages de l'image » s'inscrit dans le prolongement du travail sur la littérature et l'image réalisé au cours des années précédentes. En classe de première, les objets d'étude orientent déjà la réflexion des élèves vers la découverte des correspondances et des rapports complexes établis entre les textes littéraires et les œuvres d'art en général, ainsi que vers l'éducation aux langages de l'image et des médias. Ces perspectives d'ouverture sont reprises en classe terminale, où l'on souhaite conduire les élèves vers l'étude précise des liens et des échanges qu'entretiennent des formes d'expression artistiques différentes, relevant de la littérature et de l'image.

Ce travail sur le dialogue entre les œuvres, qu'il soit de l'ordre du commentaire, de l'imbrication, de la fusion ou de l'adaptation, amène les élèves à prendre conscience de l'ensemble des relations qui se tissent entre la littérature et les langages visuels et audiovisuels.

On retrouve ici l'esprit de l'enseignement « Littérature et société » : il s'agit d'explorer le champ des études littéraires, en mettant en valeur les relations qu'entretiennent les lettres avec d'autres disciplines artistiques et le rôle majeur qu'elles jouent dans la formation de l'homme et du citoyen. En permettant ces regards croisés sur les œuvres, les disciplines et les modes de réception qui leur sont liés, ce domaine d'étude invite les élèves à une réflexion féconde sur les différentes formes de création artistique et sur la manière dont elles touchent leur public ; mais il les conduit aussi à une analyse critique des langages, des discours, de leurs articulations et de leurs évolutions, qui relève bien des enjeux fondamentaux des études de lettres.

##### Objectifs

L'objectif général est de permettre aux élèves de mettre en regard œuvres littéraires et œuvres relevant des différents langages de l'image. Ils étudieront donc les relations entre ces deux formes de création, leurs différences, leurs correspondances, leurs complémentarités, leurs interactions.

Dans la pratique, et selon les œuvres et les perspectives retenues dans le programme de l'année, les objectifs à atteindre sont les suivants :

- développer la sensibilité et la conscience esthétique des élèves face à l'œuvre d'art ;
- appréhender les genres visuels et audiovisuels en parallèle avec l'étude des genres littéraires et faire réfléchir les élèves sur leurs relations ;
- ancrer les œuvres dans leur contexte par l'approche de grands mouvements culturels pour faire ressortir les liens entre la littérature et les autres arts ;
- élargir éventuellement la réflexion aux autres formes de langages visuels tels qu'ils sont présents dans la société aujourd'hui (télévision, vidéo, multimédia) pour en comprendre les significations, les effets et les enjeux culturels, voire politiques et sociaux.

#### **Compétences visées**

Le travail sur ce domaine d'étude doit permettre le développement et l'approfondissement par les élèves de compétences de lecture, d'écriture et d'expression acquises depuis la classe de seconde.

Il s'agit ici principalement de développer leur capacité à :

- lire, comprendre et apprécier les œuvres dans la double perspective de leur singularité et de leur intertextualité ;
- convoquer des outils d'analyse et d'appréciation propres aux formes artistiques rencontrées ;
- comparer, en prenant appui sur un jugement instruit, des œuvres issues de langages différents ; dégager des liens, développer des analogies ;
- mobiliser des repères esthétiques et culturels permettant de faire dialoguer les œuvres, dans leur rapport au monde passé et présent ;
- exercer et cultiver leur sensibilité artistique et leur imagination ;
- exercer leurs capacités d'appréciation et d'invention.

#### **Contenus**

Les œuvres inscrites au programme détermineront les perspectives que le professeur sera amené à privilégier. Compte tenu de la richesse du domaine, il n'est pas nécessaire d'énumérer ici toutes les orientations possibles. On peut cependant envisager quelques grands types de relations qui permettent de construire des passerelles entre littérature et langages de l'image, visuelle ou audiovisuelle. La relation entre l'œuvre littéraire et l'œuvre visuelle peut être plus ou moins étroite :

- Relation d'imbrication, d'osmose. Les deux langages forment un système organique et leur construction procède d'un même principe de création. Inséparables et interdépendants, ils offrent à l'étude une réflexion sur les liens entre deux œuvres qui font corps, tout en impliquant des voies d'accès spécifiques.

Ce sont, par exemple, des œuvres relevant tout à la fois de la poésie et du dessin ou de la peinture, ou éventuellement des ouvrages de bande dessinée inscrits dans un cadre littéraire bien identifié ; plus largement, peuvent être étudiées la disposition plastique du texte sur la page, les choix et créations typographiques, calligraphiques, la composition et l'architecture matérielle du livre, etc.

- Relation de composition, d'agrégation. Les œuvres sont reliées dans un processus de signification global qui en infléchit le sens original, mais elles ne sont pas constitutives l'une de l'autre. Si la perception du sens nécessite leur rapprochement, la création, elle, peut être analysée en distinguant leurs singularités.

Ce sont, par exemple, les parcours visuels qui accompagnent certaines œuvres surréalistes, le double ancrage du texte et de l'image, la pratique du collage ou du montage, etc.

- Relation de commentaire, d'amplification, de dialogue interne ou externe. Les œuvres entretiennent des correspondances d'ordre culturel, thématique, esthétique, génétique mais ne forment pas une composition solidaire.

Il peut s'agir de créations d'un même artiste accompagnant a posteriori ou latéralement son travail premier d'un travail second, de nature artistique différente, ou bien d'une création extérieure, en correspondance, qui fait œuvre en elle-même.

Un grand nombre de textes d'écrivains sur la peinture, la photographie ou la sculpture manifestent avec force le lien entre littérature et langages de l'image. De même, les écrits de peintres ou de sculpteurs permettent de mettre en regard le processus de création, pictural par exemple, avec celui de l'œuvre littéraire.

- Relation d'illustration, de transposition ou d'adaptation. Les œuvres sont ici autonomes puisque le transfert complexe d'un langage vers un autre induit cette indépendance. Ce lien d'inspiration, voire de réécriture, est particulièrement actif entre littérature et cinéma, entre littérature et iconographie, mais il existe aussi avec l'univers musical et particulièrement l'opéra. Les réflexions à conduire avec les élèves concernent à la fois les rapprochements entre les deux langages mais aussi leurs spécificités. Autorité de l'œuvre littéraire, impact émotionnel plus fort du cinéma, sollicitations différentes de l'imaginaire, construction du personnage, de la référence, etc. sont autant de sujets soumis à la discussion et à l'analyse. La représentation polysémique du réel au cinéma, par exemple, ne saurait être réduite à une figuration référentielle.

Dans ce cas comme dans le précédent, le statut culturellement codifié du lien est particulièrement soumis aux variations historiques, notamment dans la réception puis la réécriture. Il fait l'objet, le cas échéant, d'un questionnement d'histoire littéraire qui rend l'œuvre à son contexte socioculturel, artistique et théorique.

#### **Mise en œuvre**

La prise en compte des objectifs, des perspectives et des compétences visés doit permettre aux professeurs de proposer divers travaux de lecture, d'écriture et d'expression orale qui complètent la préparation à l'examen. L'ensemble de ces activités orales ou écrites exigent des qualités d'expression, de rigueur et de créativité, ainsi qu'un engagement personnel de l'élève.

Les travaux réalisés pourront consister en écrits d'invention, commentaires, essais critiques, conçus sous des formes variées : imitation, transposition, analyse d'œuvre, pamphlet, manifeste, article, etc. On peut en outre souligner auprès des élèves que les essais critiques en matière de création artistique (peinture, sculpture, cinéma, etc.) supposent une implication et, éventuellement, un engagement polémique de l'énonciateur : l'histoire de l'art, en poésie, en peinture, en musique, au cinéma, au théâtre, est scandée par des querelles successives d'Anciens et de Modernes qui ouvrent la porte à l'innovation et sont à examiner comme éléments de l'histoire culturelle.

L'attention portée au dialogue entre les œuvres trouvera tout naturellement dans les ressources numériques et multimédias des auxiliaires précieux. Pour l'étude du texte comme pour celle de l'image ou du son, ces ressources offrent des perspectives d'enrichissement, d'approche et d'analyse que le professeur pourra exploiter largement, en particulier dans une visée comparatiste.

#### **2. Lire-écrire-publier**

##### **L'œuvre littéraire : un processus complexe**

Le domaine d'étude « Lire-écrire-publier » permet d'enrichir l'approche des œuvres par la prise en compte des processus qui mettent en jeu leur création, leur lecture et leur circulation. Il s'agit d'inviter les élèves à une compréhension plus complète du fait littéraire, en les rendant sensibles, à partir d'une œuvre, et pour contribuer à son interprétation, à son inscription dans un ensemble de relations, qui intègrent les conditions de sa production comme celles de sa réception et de sa diffusion.

La succession des termes lire-écrire-publier doit être appréhendée comme l'indication d'un continuum dont les différents moments sont en interaction et se déterminent réciproquement. Lecture et écriture sont des phénomènes constitutivement liés. La publication n'est pas seulement le terme du processus d'écriture-lecture, elle en conditionne aussi les formes et le sens. Les modalités d'édition, d'une part, les attentes des lecteurs ou des spectateurs, d'autre part, déterminent le travail des écrivains, qui écrivent pour être lus, compris ou reconnus ; mais les œuvres contribuent, elles aussi, à redessiner ces attentes et en jouent de diverses manières.

En favorisant de la sorte une étude dynamique de l'œuvre littéraire qui permette sa mise en perspective, à la fois dans sa cohérence propre mais aussi dans son contexte de création, de réception, dans les processus qui engagent son écriture, sa lecture, sa vie même, on cherche à en ouvrir l'interprétation au lieu de privilégier la clôture du texte.

La continuité existe bien entre cette mise en perspective et les ouvertures ménagées par l'enseignement d'exploration « Littérature et société » de la classe de seconde - notamment pour ce qui est de la réflexion sur le choix et l'évolution des supports et sur la manière dont ils conditionnent la production et la réception des textes. La prise en compte du fait littéraire dans plusieurs de ses dimensions, selon des angles et à des moments divers, est une manière d'en élargir la conscience chez les élèves, d'en permettre une compréhension plus complète, plus dynamique et plus riche.

### Objectifs

Le travail sur ce domaine a pour objectif l'analyse d'une œuvre dans sa globalité, qui peut aller de sa genèse jusqu'à sa réception. Le but est d'amener les élèves à une approche renouvelée du texte littéraire, en leur montrant que les auteurs créent en situation, que l'interaction avec le lecteur, l'action de publier ou de diffuser une œuvre opèrent des choix, orientent des modes d'écriture et de lecture.

À ce titre, ce domaine permettra d'aborder l'étude d'une œuvre dans sa diversité, en tenant compte en particulier de ses aspects matériels et formels, des avant-textes et des paratextes par exemple ; et de plusieurs points de vue, en l'inscrivant dans son contexte de création et de publication, mais aussi en considérant différentes lectures et commentaires critiques qui en ont été proposés à différentes époques. L'un des objectifs principaux est donc de rendre les élèves capables d'une contextualisation articulée à l'interprétation et permettant d'en renforcer la pertinence.

On cherchera ainsi à leur faire appréhender trois moments qui caractérisent la production d'une œuvre littéraire : le moment de la publication par lequel elle accède au statut de texte édité, le moment de la création et celui de la réception. L'objectif, cependant, est de faire prendre conscience que ces trois moments sont étroitement mêlés et qu'ils se déterminent réciproquement, par le processus d'édition notamment qui, tout à la fois, induit des modalités d'écriture et de lecture du texte et en permet la diffusion.

Cette découverte pourra faire appel à trois grandes perspectives critiques qui se rencontrent : celle des études de genèse qui analysent les phases de l'écriture en repérant les éléments dont se compose l'avant-texte (notes préparatoires, scénarios, plans, brouillons, contraintes et stratégies éditoriales) ; celle des études de sociologie de la littérature qui montrent quelles contraintes sociales et économiques pèsent sur toute production littéraire et qui analysent de quelle façon un écrivain est capable de s'inscrire dans le champ littéraire ; celle des études de réception, attentives à l'analyse du processus de lecture et à son historicité - depuis les réactions des contemporains jusqu'aux interprétations proposées par la postérité.

L'étude de ces processus est menée en étroite liaison avec celle du texte lui-même qui en est le point de départ et d'aboutissement et qui en porte les traces, disposant à telle ou telle réception, autorisant telle ou telle lecture, etc. L'analyse et l'interprétation du texte littéraire restent au centre du travail mené avec les élèves. Il s'agit en somme de leur faire comprendre certains aspects essentiels de la vie d'une œuvre.

### Compétences visées

Le travail sur ce domaine d'étude doit permettre le développement et l'approfondissement par les élèves de compétences de lecture, d'écriture et d'expression acquises depuis la classe de seconde.

Il s'agit ici principalement de développer leur capacité à :

- interroger une œuvre selon des perspectives nouvelles et prendre la mesure de facteurs extérieurs tels que les stratégies éditoriales, les dispositifs matériels de publication ou les modalités d'édition ;
  - rapporter à l'étude d'une œuvre les éléments de contexte concernant sa genèse et sa réception, afin d'enrichir son interprétation ;
  - distinguer textes littéraires et non littéraires et en apprécier la qualité dans une perspective critique, de manière fine, nuancée et argumentée ;
  - explorer et découvrir des processus d'écriture chez les auteurs et les mettre en relation avec ses propres pratiques d'écriture ;
  - utiliser les connaissances et la culture acquises pour apprécier dans la production contemporaine les genres en émergence, les phénomènes de rupture et d'innovation ;
  - explorer et appliquer diverses modalités de lecture, notamment oralisées ou théâtralisées, pour donner corps au texte et en varier les formes d'appropriation ;
  - prendre en compte les aspects matériels et formels de la publication pour produire et présenter ses propres travaux.
- Ainsi, cet enseignement, qui vise à consolider la connaissance du fait littéraire dans sa globalité et dans sa complexité, permet de stimuler chez les élèves le goût de la lecture et de l'écriture et de susciter des comportements de lecteurs avertis, en leur faisant acquérir une conscience critique claire de l'ensemble des phénomènes que recouvrent les actes d'écrire et de lire, tout en invitant à une réflexion sur les pratiques contemporaines de la lecture et de l'écriture.

### Contenus

L'intitulé du domaine d'étude invite à considérer trois actes - lire, écrire, publier - qui concourent à l'élaboration d'une œuvre. L'indication de pistes de travail accompagnant le programme définira une perspective d'étude privilégiée. Il n'en reste pas moins qu'il est indispensable de penser l'unité dynamique des trois moments de ce processus d'élaboration et d'en proposer aux élèves une vue d'ensemble.

- La réception : publier-lire

L'étude de la réception de l'œuvre conduit à considérer la manière dont l'œuvre a été lue, à l'époque de sa publication, mais aussi, éventuellement, à d'autres époques : on montre ainsi aux élèves qu'il y a une réelle historicité de la lecture, dont l'appréhension suppose la connaissance d'un contexte de réception et plus particulièrement des facteurs socioculturels qui en déterminent les grands traits, ainsi que des représentations, voire des systèmes d'idées qui orientent la réinterprétation des œuvres. On les rend également sensibles à ce qui, dans l'œuvre même, permet ou suscite cette réception ou ces interprétations. Le fait même que l'œuvre littéraire autorise diverses lectures et s'offre par là aux relectures et aux réécritures sera ainsi mis en évidence. Il est nécessaire, pour comprendre comment l'œuvre s'adresse à un public, d'étudier dans le texte même ce qui renvoie à cette prise en compte des attentes des lecteurs, pour les combler, les décevoir ou en jouer, voire les bouleverser.

Au-delà de ce qui relève manifestement des intentions de l'auteur et de la manière dont le texte escompte une lecture mais aussi en permet d'autres, il sera possible également de prendre en compte les conditions matérielles de la réception :

supports, moyens et voies de diffusion, conditions de publication et de promotion d'une œuvre. Ces conditions matérielles peuvent d'ailleurs constituer des déterminations qui interviennent dès la création de l'œuvre - le public visé, la réception attendue, les supports de publication choisis étant présents dans le projet même d'écriture. On pourra ainsi faire comprendre aux élèves que la réception est une dimension qui traverse l'ensemble du processus littéraire et qu'elle relève elle-même d'une étude globale qui intègre les autres moments de la production de l'œuvre.

- La genèse : lire-écrire

Dans la continuité du travail portant sur les réécritures en première L, cette étude permet de questionner la conception des œuvres en tenant compte de leur contexte. Cette ouverture aux éléments contextuels suppose, par exemple, que les règles en usage ou les canons esthétiques dominants, l'inscription dans un genre, les attentes du public et la condition de l'écrivain, mais aussi les idées et conceptions qui forment l'armature de son discours et plus largement le contexte historique et social dans lequel il crée son œuvre, puissent être pris en compte dans l'étude de sa genèse. Il s'agit de rapporter à l'écriture même du texte, considérée comme un processus dont l'œuvre constitue un aboutissement et offre la trace, des éléments de contexte d'ordre esthétique, d'ordre idéologique et d'ordre socio-historique, et de montrer comment la création littéraire se nourrit de ces déterminations et les transcende dans l'invention d'une œuvre.

On s'intéressera, par exemple, en prenant appui sur l'étude du texte lui-même et selon les œuvres inscrites au programme, au jeu des influences, des références, et aux phénomènes d'intertextualité, mais aussi aux écarts par rapport aux modèles reçus, au travail de l'imagination et de la fiction qui recomposent et déplacent les représentations communes, ou à ce que la création peut faire gagner de complexité et d'ambiguïté aux idées mêmes de l'auteur. On sera ainsi en mesure de faire percevoir aux élèves comment le processus de création emprunte et reconfigure des éléments divers pour façonner une œuvre nouvelle, ayant un langage et une unité propres.

L'étude de la genèse peut permettre également de faire mesurer aux élèves le travail d'achèvement progressif qui est à l'œuvre dans la création. L'étude des manuscrits et la comparaison entre plusieurs états du texte, des plans aux esquisses préparatoires, des carnets d'enquête aux différentes versions d'une page ou d'un épisode, contribuent à donner corps à l'idée même de création artistique. Il sera possible à cette occasion de s'intéresser aux pratiques d'écriture collaborative nées du développement des réseaux sur la toile et interroger les notions d'auteur et de propriété intellectuelle.

- La publication : écrire-publier

L'étude des conditions entourant l'édition d'une œuvre invite à considérer la façon dont un écrivain envisage l'aboutissement éditorial de son texte et la façon dont il parvient à résoudre les problèmes posés par cette réalisation matérielle. Parmi les pistes d'analyse possibles, on peut envisager notamment : les contraintes imposées aux éditeurs par la censure morale ou politique, lorsqu'elle s'exerce ; les procès intentés par la justice, à la suite de la publication d'une œuvre considérée comme dangereuse ou immorale ; l'état du système de l'édition à une époque donnée (le marché du livre, la concurrence des éditeurs entre eux, les circuits de diffusion) ; les différents supports de publication qui sont disponibles (le feuillet et le livre imprimé, l'édition en revue et l'édition en librairie, au XIX<sup>ème</sup> et au XX<sup>ème</sup> siècle ; l'édition papier et l'édition électronique, au XXI<sup>ème</sup> siècle) ; le jeu des négociations entre écrivains et éditeurs, les concessions acceptées ou refusées, de part et d'autre, etc.

Les liens entre lecture et écriture, la détermination de l'écriture elle-même par la prise en compte anticipée de la publication, la manière dont l'édition participe de la production du texte donné à lire au public sont des phénomènes sur lesquels on peut attirer l'attention des élèves, afin de leur faire prendre conscience du caractère complexe d'un processus non linéaire, dont les différents moments sont en constante interaction.

### **Mise en œuvre**

La prise en compte des objectifs, des perspectives et des compétences visés doit permettre aux professeurs de proposer divers travaux de lecture, d'écriture et d'expression orale qui complètent la préparation à l'examen. L'ensemble de ces activités orales ou écrites exigent des qualités d'expression, de rigueur et de créativité, ainsi qu'un engagement personnel de l'élève.

Le travail d'écriture d'invention, par exemple, amène les élèves à rédiger des comptes rendus critiques ou des articles. Il les entraîne à repérer et analyser les traits essentiels d'une œuvre, à prendre en compte les conditions et le contexte de sa production et de sa réception, à formuler et soutenir un jugement critique. Le compte rendu oral d'une œuvre, pouvant susciter un débat d'idées ou être comparé à des critiques parues dans la presse, permet aux élèves de confronter leurs visions de l'œuvre et d'expérimenter la diversité des lectures possibles d'un même texte. Dans tous les cas, les productions visent à développer le goût et l'esprit critique des lecteurs. La recherche de documents et la mise en œuvre de ces activités nécessitent que le professeur et les élèves travaillent en lien étroit avec le professeur documentaliste.

L'œuvre doit être envisagée dans sa relation avec tout document complémentaire susceptible d'éclairer sa genèse : manuscrits, brouillons, autre œuvre de l'auteur et plus largement tout type d'intertexte - lectures supposées de l'auteur, modèles et influences, subis ou revendiqués.

Cette étude conduit nécessairement à l'appréciation de la forme finale du texte édité. On pourra en particulier réfléchir au choix du titre, éventuellement des titres successifs attribués à l'œuvre et, plus généralement, aux différents « seuils » du texte : préface, avant-propos, avertissement, tout dispositif d'accompagnement des textes imprimés, couverture, illustrations, chapitrage, quatrième de couverture, etc. Ces éléments permettent en effet de mettre en évidence les contraintes de production de l'œuvre et de rappeler que la perspective de sa réception et les modalités de sa publication conditionnent en partie son écriture.

On initie les élèves à la lecture de textes critiques sur l'œuvre et sur l'auteur, qu'il s'agisse d'extraits d'ouvrages généraux, d'essais ou plus simplement d'articles de presse parus au moment de la publication. Ces derniers pourront être l'occasion de liens avec d'autres disciplines et enseignements, l'histoire notamment et l'histoire des arts.

Enfin, ce domaine d'étude fournit l'occasion de familiariser les élèves avec les lieux et les pratiques qui assurent la présence et la diffusion des livres : bibliothèques, librairies, maisons d'édition, salons du livre, sites et émissions littéraires, lectures publiques, colloques ou conférences en lien avec l'université, etc. Toutes les activités qui favorisent la découverte du monde de l'édition et des métiers du livre, l'exploration de nouvelles pratiques de lecture et d'écriture peuvent être rattachées à cet enseignement. Rencontres avec des professionnels de l'édition, ateliers d'écriture animés par un auteur, participations à des salons du livre, au Goncourt des lycéens ou à tout autre jury de prix littéraire, animations de blogs de lecture, lectures critiques et comptes rendus de lecture de magazines littéraires, etc. constituent des occasions de se familiariser avec le livre sous toutes ses formes - depuis les supports les plus traditionnels jusqu'aux nouveaux supports numérisés, bibliothèques en ligne, livres électroniques, lectures en réseau.

## **ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE**

Retrouvez les textes réglementaires du Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche sur :  
[www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/bo](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/bo)